

Illusion d'optique

La dette publique, contrairement aux apparences, n'est pas sur une tendance croissante

Un taux de croissance du PIB de 2,8 %, et un déficit public de 2,7 % du PIB permettent de stabiliser la dette publique à 97 % du PIB



par François Ecalte

La semaine dernière, l'Insee a publié le montant de la dette publique à la fin du premier trimestre 2018. Il est supérieur de 37 Mds € à celui qui était enregistré à la fin de l'année 2017. Le PIB ayant lui-même augmenté au premier trimestre, le ratio dette/PIB est passé de 96,8 % au 31 décembre 2017 à 97,6 % au 31 mars 2018. De nombreux commentateurs en ont un peu trop hâtivement conclu que la dette publique est toujours sur une tendance croissante, et que sa baisse de 0,6 point de PIB de fin 2017 à fin 2018, prévue par le gouvernement, était désormais peu probable.

"En réalité, la dette publique augmente presque toujours au premier trimestre, voire au premier semestre, pour diminuer dans la deuxième moitié de l'année"

En réalité, la dette publique augmente presque toujours au premier trimestre, voire au premier semestre, pour diminuer dans la deuxième moitié de l'année. Il est tout à fait normal de constater qu'elle a augmenté au premier trimestre 2018, et cela n'interdit en rien une baisse de fin 2017 à fin 2018.

En 2017, par exemple, le rapport de la dette au PIB a augmenté de 2,5 points au premier trimestre, puis de 0,2 point au deuxième trimestre pour diminuer ensuite de 1,1 point au troisième trimestre puis de 1,4 point au quatrième.

Un profil saisonnier très marqué

Les évolutions infra-annuelles de la dette publique tiennent pour beaucoup au calendrier du recouvrement des impôts. En particulier, plusieurs impôts locaux, notamment la taxe d'habitation et les taxes foncières, sont perçus au cours de l'automne et, comme les collectivités locales dépensent tout au long de l'année, l'État leur fait une avance de trésorerie pendant les premiers mois de l'année en empruntant lui-même. Le produit de certains impôts nationaux est aussi plus important en fin d'année : l'impôt sur le revenu, parce que le solde est payé en septembre, et l'impôt sur les sociétés des grandes entreprises, parce que le dernier acompte, versé en décembre, est assis sur la prévision de bénéfice de l'année en cours et non plus sur le bénéfice de l'année précédente.

La dette publique a donc un profil saisonnier très marqué. Il peut certes être modifié par des opérations de gestion de la dette, comme des remboursements anticipés, ou des opérations de gestion du patrimoine, comme des privatisations, mais on observe presque toujours une hausse en début d'année et une baisse en fin d'exercice.

"un taux de croissance du PIB en valeur de 2,8 %, comme ce fut le cas en 2017, un déficit public de 2,7 % du PIB permet de stabiliser la dette publique à 97 % du PIB"

Avec un taux de croissance du PIB en valeur de 2,8 %, comme ce fut le cas en 2017, un déficit public de 2,7 % du PIB permet de stabiliser la dette publique à 97 % du PIB. Or le déficit était de 2,6 % du PIB en 2017 et serait de 2,3 % en 2018 selon les dernières prévisions du gouvernement. Même si cet objectif n'est pas atteint, parce que l'activité économique est moins bonne que prévu ou parce que les dépenses publiques ne sont pas suffisamment maîtrisées, le déficit public de 2018 devrait rester proche du niveau qui permet de stabiliser la dette en pourcentage du PIB. Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de s'inquiéter de son augmentation au premier trimestre.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalte.